



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Option Musique

---

Lycée Kieffer de Cormeilles-en-Parisis

Vous aimez  
chanter

Vous jouez  
d'un  
instrument

Vous voulez  
développer  
votre culture  
artistique

L'option musique est  
faite pour vous

Vous aimez  
jouer de la  
musique avec  
les autres

Vous voulez  
développer  
votre aisance  
orale

Vous aimez  
toutes sortes  
de musique

# Les pré-requis :



Etre curieux de toute musique  
et tout style



Pas besoin de savoir jouer un  
instrument



Aimer chanter



Pas besoin d'avoir une belle  
voix



Avoir envie de développer son  
écoute et son aisance orale



Les bases du collège  
suffisent.

# A qui s'adresse l'option musique ?

- **L'option musique est ouverte à tout élève aimant chanter et/ou jouer d'un instrument et désirant développer une pratique musicale collective et culture artistique.**

# Les objectifs de l'enseignement musical au lycée

- Développer par la pratique musicale des **qualités expressives** ainsi que les **techniques** concourant à l'aboutissement de chaque projet.
- Enrichir **sa culture musicale, artistique et générale** par l'écoute et la comparaison d'œuvres nombreuses issues d'horizons historiques, géographiques et sociologiques variés.
- Construire des **repères culturels** permettant de développer **une culture musicale et artistique structurée.**

# Les attendus

- Capacité de progression
- Capacité de travail individuel
- Capacité de travail de groupe
- Adaptation
- Curiosité
- Motivation

# A savoir

- **L'option** peut se prendre dès la seconde et se poursuivre jusqu'en Terminale.

# Différences entre la musique au collège et l'option musique du lycée

- Une plus grande liberté de choix et d'autonomie
- Un accompagnement de l'apprentissage personnel
- Un nombre d'heures (3 heures) qui permet un enseignement plus riche et plus varié

# Ce qu'on fait en option musique

- Travail d'interprétation de morceaux, de chansons sous forme de projets collectifs.
- Interprétation de morceaux personnels.
- Participation aux journées thématiques du lycée en fonction des projets menés dans les autres disciplines.
- Restitution publique sous forme de mini-concerts
- Présentation d'exposés sur des œuvres musicales en fonction d'un thème donné.
- Développement de la culture musicale à partir des œuvres au programme du bac.

## Ce que n'est pas l'enseignement option musique en lycée :

- Ce n'est pas l'école de musique.
- Il n'y a pas d'apprentissage d'un instrument particulier.
- Il n'y a pas de solfège.

# Intérêt de l'option musique

## **L'option musique ne s'adresse pas qu'à des musiciens**

Amateur de musique débutant comme expert :

- Tout le monde est **bienvenu** quel que soit son niveau de départ
- Chacun sera évalué en fonction de ses **progrès**

# Intérêt de l'option musique

L'option s'adresse à quiconque souhaitant développer :

- Une **culture générale** et **artistique**
- Des compétences de **travail de groupe** dans un **projet**
- Des compétences **d'analyse d'œuvres**, de **rédaction** et **d'argumentation critique**

# Option musique, programme du bac 2025 première et terminale

**Pour l'année scolaire 2024-2025, le corpus d'œuvres de référence est le suivant :**

- **Steve Reich**, *Clapping music*, 1972 ;
- **Nik Bärtsch**, « Modul 29\_14 », in album *Continuum*, 2016 ;
- **Olivier Messiaen**, « Louange à l'éternité de Jésus », *Quatuor pour la fin du temps*, 1940 ;
- **Max Roach**, « The Drums Also Waltzes », in album *Drums Unlimited*, 1966 ;
- **Fela Kuti**, « Zombie », in album *Zombie*, 2009.